

Lui, dont le logis était situé dans une cour de 5000 mètres carrés ?

Lui, que le réfectoire du couvent séparait du voisin qui prétendait être incommodé de son odeur !

Ce voisin avait sans doute, après la perte de son procès, fait un nez. . . . un nez habile à percevoir les parfums les plus lointains. Car jusque-là il avait vécu en bonne intelligence avec le cochon des sœurs. Qui eût pu s'attendre à ces intermittences d'odorat ?

Le voisin se plaignit : les Franciscaines ne votant point, l'autorité municipale lui donna raison contre elles.

Pauvres Sœur du bon Dieu ! elles eurent beau se lamenter ; les infirmes eurent beau crier et gémir. On n'écoula que le voisin qui grognait. Très expresses défenses et inhibitions furent faites aux Franciscaines d'élever un cochon, dans un coin de terrain grand comme la cour du Louvre, au bord d'une route, entre des arbres et des rochers. Il faut obéir ; on tua le cochon, on le mangea et, depuis lors, on n'en engraisse plus d'autres. Ce sont les notes du boucher qui enflent.

Mais on aura beau faire, il y aura toujours des cochons à Royat.

FRANCISQUE SARCEY.

LA MARRAINE MAGNIFIQUE

“ Hélas ! ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs :
Je n'ai pu trouver de marraine,
Et ne sais comment nous ferons.

“ Au nouveau-né que Dieu nous donne
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône ;
La pauvreté fait donc bien peur ?

“ Et cependant, tout, à l'église,
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise ?
Que dira notre bon curé ? ”

Mais tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'au pied tombante,
S'offre à ce groupe désolé.